Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles

**Band:** 10 (1868-1870)

**Heft:** 62

**Artikel:** Nouvelle sonnerie électrique

Autor: Cauderay, H.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-256569

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 29.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOUVELLE SONNERIE ÉLECTRIQUE, par H. CAUDERAY, inspecteur des télégraphes des chemins de fer de la Suisse occidentale, à Lausanne.

(Pl. 20.)

On peut construire à peu de frais un système de sonnerie électrique particulier, dans lequel l'électro-aimant fixe est remplacé par un électro-aimant mobile faisant en même temps l'office de marteau; l'attraction de celui-ci s'exerçant sur un timbre en acier fondu.

Voici comment les diverses pièces de l'appareil doivent être dis-

posées (voir la figure ci-jointe, pl. 20):

Le timbre A, en acier fondu, est fixé solidement sur la planchette P.

Le marteau B est un électro-aimant, c'est-à-dire un morceau de fer doux, autour duquel est enroulé un fil de cuivre isolé, l'une des extrémités de ce fil est reliée au support du marteau C, lequel doit être un ressort en acier, afin de pouvoir se prêter aux vibrations et servir en même temps de conducteur au courant électrique. L'autre extrémité du fil de l'électro-aimant aboutit au point D à un contact platiné, isolé du ressort C par une plaque d'ivoire, de guttapercha ou de caoutchouc durci.

Enfin une vis de réglage E permet d'augmenter ou de diminuer l'amplitude des oscillations et de laisser passer le courant, qui à chaque oscillation doit se rendre par le fil F à l'autre pôle de la pile.

Afin d'éviter un contact entre l'électro-aimant B et la cloche A, ce qui aurait pour effet d'aimanter celle-ci d'une façon permanente, il suffit d'enchasser à l'extrémité de l'électro-aimant, au point G, une tige en laiton, faisant saillie de  $^{1}/_{4}$  de millimètre environ.

Ces sonneries n'ont pas tout-à-fait la même puissance que celles dont l'électro-aimant est fixe et recourbé en forme de fer à cheval attirant une ancre portant un marteau; l'amplitude des oscillations est moins grande, mais elles sont beaucoup plus rapides, et si l'on a soin de ne pas employer un timbre d'un trop petit diamètre, le tintement de ces sonneries est beaucoup plus doux et beaucoup plus mélodieux que celui des sonneries ordinaires, et pour cette raison elles conviendraient surtout dans les bureaux, où l'on se plaint généralement, non sans raison, du son trop aigu ou trop bruyant des appareils actuellement en usage.

Nouvelle sonnerie électrique par H. CAUDERAY.

